



AGENDA

- **03 mars**: Marche vin chaud organisée par la commission des fêtes. Rassemblement devant la salle multifonction à partir de 14h00
- **09 mars** : 9h00 à 12h30 Restos du cœur au 7 rue de l'église.
- **10 mars** : Brocante
- **12 mars** : Passage de la balayeuse
- **28 mars** : 14h00 Marche CCAS
- **30 mars** : 11h00 Chasse aux œufs dans le parc du château

MARCHE VIN CHAUD

La commission des fêtes et les bénévoles du comité sont heureux de vous inviter à une marche vin chaud le **dimanche 03 mars 2013** devant la salle multifonction à partir de **14h00**.

Une marche qui sera suivie d'un vin chaud à mi-parcours concocté par Michel et Claude avec tout le savoir qu'on leur connaît. Ensuite de retour vers la salle multifonction nous pourrons poursuivre les discussions au chaud devant un café bien mérité.

RESTOS DU COEUR

La **prochaine et dernière collecte** aura lieu le **samedi 09 mars** au 7 rue de l'église de 9h00 à 12h30. Les collectes du 19 janvier et du 16 février ont permis de collecter environ 100 kg de denrées alimentaires et 400€ de chèques.

BROCANTE

Ce **dimanche 10 mars**, notre village va connaître un afflux important de badauds qui vont chiner à leur gré l'objet tant recherché. Plus de 300 exposants seront installés dans plusieurs rues. Une brocante qui est attendue par des milliers de chineurs venus de plusieurs départements.

Pour cette occasion, les rues suivantes **seront fermées à toute circulation à partir du dimanche 10 mars de 5h00 du matin jusqu'à 19h00** :

- Avenue St Sulpice
- Place Eugène Féré
- Rue Jean De Breda

- Rue de la garenne
- Place Bobigny
- Rue d'Offémont
- Rue Pasteur
- Rue de Verdun
- Rue Amélie David
- Avenue Kléber Vasseur
- Avenue du Château
- Rue du Jeu d'Arc
- Impasse des Bouleaux

Cette brocante est organisée par l'association Détente Sport et Loisirs.

BALAYAGE : La balayeuse passera le mardi 12 mars pour nettoyer les caniveaux. Pensez à déplacer vos voitures !

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

La direction départementale des territoires de l'Oise a mandaté un bureau d'étude pour ajuster le PPRI à la réalité du terrain, ce qui n'est pas le cas actuellement puisque nous sommes régis par l'atlas des inondations de 1993 plus 30 cm. Ce qui laisse des marges d'erreurs importantes pouvant limiter les constructions dans certains secteurs. **Un outil important pour les aménagements d'urbanisme.**

La DDT de l'Oise a demandé à chaque commune concernée de remplir un questionnaire.

La commission inondation et l'association Sauvegarde et Nature ont travaillé sur ce questionnaire et les différents événements des risques naturels recensés dans notre commune. Par l'expérience des élus et celle de l'association Sauvegarde et Nature nous avons pu compléter au mieux ce questionnaire.

MOT DE LA POLICE

Soyez vigilants et coopératifs

Si vous remarquez près de chez vous, dans la rue, des véhicules ou des personnes aux comportements « BIZARRE » n'hésitez pas à appeler : La gendarmerie au 03.44.85.42.17 Ou le 17 (24h sur 24)

RECENSEMENT : Les agents recenseurs, vous remercient de l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé. Dès que l'INSEE présentera ses résultats, nous vous informerons par le biais du Plessis Info et de notre site internet.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le Jeudi 31 janvier, les élus de la commission scolaire, des parents d'élèves et les directions d'enseignants se sont réunis pour analyser le décret et les conséquences d'une application hâtive à la rentrée 2013/2014.

En effet, il est demandé plus de précision sur le contenu et les modalités de **création du projet éducatif territorial (PEDT)**, compte tenu de ses effets sur l'organisation de la semaine scolaire et **les taux d'encadrement** des accueils de loisirs fonctionnant sur le temps périscolaire.

Le temps accordé pour l'élaboration du PEDT paraît court pour la rentrée scolaire 2013/2014 car il nécessite une large concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. Trouver le nombre d'encadrants qualifiés sous la responsabilité de la commune nécessite également une réflexion plus approfondie.

Après concertation et la délibération du conseil municipal en date du 14 février 2013, il est demandé à la directrice départementale de l'éducation, le report des rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2014/2015.

RETROSPECTIVE

- Le vendredi 1^{er} février, les gendarmes ont commémoré la sainte Geneviève, leur patronne. Une messe a été célébrée en notre église de l'Assomption.

- Le vendredi 15 février a eu lieu l'assemblée générale des anciens combattants. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions. Monsieur Alain Clermont a été réélu comme président ainsi que Madame Nicole Henriquet comme secrétaire.

PICARDIE EN LIGNE CC2V

Les sites Picardie en Ligne offrent la possibilité de s'initier **gratuitement** à l'utilisation de la micro-informatique de plus en plus indispensable. Les habitants du territoire peuvent venir apprendre gratuitement **quelque soit leur âge**.

Le cyberlieu de Le Plessis-Brion vous attend au 7 rue de l'église

Horaires d'ouvertures

Mercredi matin de 10h00 à 12h00

Mercredi après midi de 14h00 à 19h00

Jeudi matin de 10h00 à 12h00

Jeudi après midi de 14h00 à 19 h00

Vendredi matin de 10h00 à 12h00

Contacts Picardie en Ligne de la CC2V

Hakim DRAH et Christian DESERABLE

Centre administratif de la CC2V

Tel : 03 44 96 31 00

ECOLES :

Concours national des mairies et écoles pour la prévention des risques naturels.

En partenariat avec l'association Sauvegarde et Nature, la commune et l'école primaire du village participent au concours national :

"Mem' Risks, ma ville se prépare"

Les élèves de CM1-CM2 doivent mener une enquête, interroger puis raconter des anecdotes recueillies auprès des habitants ayant subi les inondations des années 1993-1995-1999-2001-2003-2011.

Afin d'entretenir la mémoire et impliquer la jeune génération, votre témoignage est essentiel. MERCI de vous faire connaître auprès de Mme Clerget Sandrine (secrétaire générale de la mairie) ou Mme Dandeville, directrice de l'école élémentaire.

La restitution du travail des élèves se fera devant les parents en présence de M. le Maire.

L'envoi des documents au jury se fera fin mai 2013.

Les lauréats nationaux et régionaux seront invités à l'UNESCO, le 26 juin 2013, pour la cérémonie de remise des prix.

PERISCOLAIRE :

Dans sa séance du 14 février 2013, le conseil Municipal a délibéré pour **l'ouverture du périscolaire le mercredi matin de 7h30 à 12h00, sans cantine**.

L'ouverture prendra effet après les vacances scolaires soit le mercredi 6 mars. Les parents intéressés peuvent d'ores et déjà prendre contact pour les inscriptions en mairie.

MARCHE CCAS

La prochaine marche aura lieu le jeudi 28 mars à 14h00. Le point de rencontre est situé sous le préau face aux salles associatives avenue St Sulpice. Deux marches vous sont proposées, une pour les initiés et une autre plus douce au rythme du temps. Après la marche, un goûter vous sera offert pour continuer les papotages de l'après midi en toute convivialité et dans la bonne humeur.

DICTONS ET PROVERBES

- ✓ Pluie de mars ne vaut pas pisse de renard.
- ✓ Mars qui rit malgré les averses prépare en secret le printemps.
- ✓ Quand il gèle à Sainte-Geترude, pendant 40 jours l'hiver sera rude.
- ✓ Pluie de mars grandit l'herbette et souvent annonce disette.
- ✓ Le soleil de la Saint-Grégoire fait le vin bon à boire.